

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 10

Artikel: Quarante mille enfants abandonnés en Grèce!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

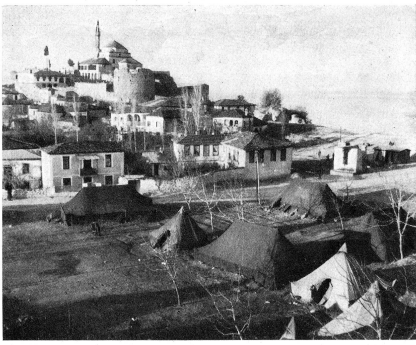
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quarante mille enfants abandonnés en Grèce!

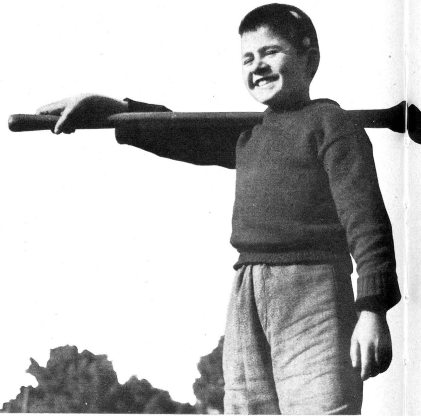


En attendant qu'on leur trouve un toit, les enfants sont logés dans des tentes, en dehors des villes et des villages.

Grâce au «Fonds de la Reine», les enfants des réfugiés, et ceux que guette l'importation de l'autre côté du rideau de fer, ont pu être réunis dans 48 colonies réparties sur tout le territoire de la Grèce. Ces colonies abritent aujourd'hui 45 000 enfants; mais 25 000 autres errent encore sans toit dans le pays, où ils vivent souvent dans la misère la plus complète.



Dans les «Colonies de la Reine», les enfants reçoivent une bonne nourriture, des vêtements propres et en bon état, des soins médicaux appropriés. Ils peuvent également suivre l'école et les plus âgés ont la possibilité d'apprendre un métier, soit dans l'agriculture, soit dans les ateliers de cordonniers, de menuisiers, de couture ou de tissage.



Après l'école ou l'apprentissage, les jeux en plein air rendent aux enfants la santé et la joie de vivre.

C'est un travail tout à fait remarquable que la création de ces colonies pour enfants réfugiés et abandonnés qui, en Grèce, a été réalisée avec la participation de toutes les classes de la population, grâce à ce que l'on a appelé le «Fonds de la Reine». Ce Fonds, alimenté principalement par les contributions du peuple grec lui-même, a reçu également des dons importants de certaines organisations de secours étrangères. C'est ainsi que la Croix-Rouge suisse, par exemple, a mis à disposition une somme totale de fr. 100 000.— dont la moitié lui avait été remise par l'Aide à l'Europe à l'intention des enfants grecs. Grâce à ces fonds, la Croix-Rouge suisse a pu expédier en Grèce le matériel nécessaire à l'installation de divers ateliers, destinés à permettre aux enfants de ces colonies d'apprendre un métier.

Les ateliers suivants, pouvant occuper environ une dizaine d'élèves chacun, ont été installés ainsi dans certaines de ces «Colonies de la Reine»: 4 ateliers complets pour menuisiers; 2 ateliers pour cordonniers, équipés pour pouvoir effectuer les réparations et la fabrication de chaussures; 2 ateliers de couture, avec 10 machines à coudre chacun; 2 ateliers de tissage, comprenant en tout 10 métiers à tisser.

Afin d'éviter des frais de transport élevés, la matière première, soit le cuir, la laine, le coton, le bois, etc., a toujours été, dans la mesure du possible, achetée en Grèce.

En outre, la Croix-Rouge suisse a expédié dans les infirmeries de ces colonies d'enfants deux autoclaves, 50 caisses contenant des instruments, des pansements, des médicaments et du matériel pour rayons X, ainsi que des tasses, des assiettes et des pots à lait.

